

Adresse des citoyens de la société populaire de Cérilly (Allier), lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de la société populaire de Cérilly (Allier), lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 11;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19581_t1_0011_0000_3

Fichier pdf généré le 15/07/2019

tyrans coalisés, loin de nos frontières. Ce bonheur, ils espèrent le trouver dans l'affermissement de la République une et indivisible, et dans les douces jouissances de l'égalité et de la fraternité.

Vive la République ! Vive la Convention !

Périssent tous les ennemis des gouvernements démocratiques !

DESPEISSE *au 1^{er} bataillon du Gard
et 52 autres signatures.*

5

Les citoyens composant la société populaire de Cérilly, département de l'Allier, félicitent la Convention d'avoir triomphé par son énergie des factions de l'intérieur. Les journées des 9 et 10 thermidor ont rendu les Français à la dignité des hommes libres, et le peuple bénit la Convention, dont ces journées furent l'ouvrage. Ces citoyens ajoutent que si la tranquillité de leur pays a été menacée un moment, la présence du représentant Vernerey a maintenu l'ordre et la justice. « Représentans, disent-ils, ne croyez pas aux clameurs de quelques individus qui osent dire que l'aristocratie lève la tête, que le patriotisme est persécuté. Qu'ils désignent les aristocrates qui lèvent la tête, qu'ils nomment les patriotes qui éprouvent des persécutions ». Ils terminent en vouant une haine implacable à tous les ennemis du bien public, en demandant le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, mais dirigé par la justice, et en jurant que leur seul point de réunion sera la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[*La société populaire de Cérilly à la Convention nationale à la Convention nationale, s. d.*] (11)

Représentans du peuple français,

Ce n'étoit pas assez pour vous d'avoir fondé la république, vous avéz du la maintenir contre ses ennemis, et vous avez rempli notre attente graces vous en soient rendues tandis que toutes nos armées triomphantes au dehors, chassent devant elles les satellites des despotes que nos succès font palir jusque sur leurs thrones, votre energie a triomphé des factions de l'intérieur, et les Catalina ne sont plus.

Déjà le peuple secouant le joug dont l'accabloient les sectateurs des Robespierre et des Couthon, a recouvert ses droits, il bénit les journées des 9 et 10 thermidor, il bénit la Convention.

Heureusement notre paisible contrée n'a point vu ces scènes déchirantes qui ont fait frémir l'humanité dans les départemens de l'Ouest et

ensanglanté les rives de la Loire, nous n'avons point à gémir de l'effusion du sang innocent.

Quelques agitateurs cependant ont parus parmi nous ; couverts du masque du patriotisme, et sous une feinte popularité ils ont parlé de sang et de pillage ; mais leur doctrine meurtrière et perverse ne fit qu'une foible impression sur l'esprit du peuple sans toucher à son coeur, de legers nuages obscurcissent notre horison, ils furent bientôt dissipés, et la présence du sage représentant Vernerey a maintenu la justice, l'ordre et la tranquillité qui avoient été menacés.

Représentans, ne croyez pas à ces clameurs de quelques individus, que l'aristocratie leve la tête, que le patriotisme est persécuté, qu'ils désignent donc les aristocrates qui prennent de l'empire, et bientôt ils seront témoins de leur supplice ; qu'ils dénoncent les patriotes qui éprouvent des persécutions, ah ! il n'est pas un seul point sur le sol de la république ou les autorités et le peuple entier ne s'empressent de venir à leur appuy.

Mais ce langage n'est tenu que par ces hommes de sang, ces etres immoraux perdus dans l'opinion publique : quand ils crient que l'aristocratie leve la tête, c'est à dire que les cachots regorgent leurs proyes, et que les innocentes victimes de leur fureur recouvrent leurs droits avec la liberté ; lorsqu'ils disent que le patriotisme est persécuté, c'est à dire que les intrigans, les meneurs perdent l'empire despotique qu'ils avoient usurpé, ils voyent avec regret arracher de leurs mains sanglantes le sceptre de fer avec lequel ils se flatent encore, mais en vain, non pas de voiler les forfaits dont ils sont couverts, non d'effacer les traces de sang dont ils se sont abreuvés, ils sont trop bien connus, mais de nous enchaîner encore par la terreur et déchaper ainsi à la vengeance nationale prêtre à les atteindre. Non, vous ne les croyés pas, votre adresse au peuple nous assure que la justice et la probité ne sont plus de vains noms et que désormais les lois, sous l'egide de la vertu, régiront seules les français.

Citoyens représentans, guerre, guerre à mort aux tyrans, aux despotes, aux aristocrates, aux intrigans, aux dilapidateurs des fortunes publiques et privées, à tous les frippons sous quelques masques et en quelques parts qu'ils se présentent, nous leur vouons une haine implacable ; nous demandons le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, mais dirigé par la justice et la vertu, que l'aristocrate, que tout ennemi du bien public tremblent, et ne puissent éviter le glaive de la loy, mais que la timide innocence n'ait plus a redouter le régime de sang que vous avez renversé ; le but ou nous aspirons est la liberté et la République une et indivisible, notre seul point de ralliement est la Convention nationale, notre unique confiance est en vous. Voila notre profession de foy.

Suivent 56 signatures.

(10) P.-V., L, 2-3.

(11) C 328, pl. 1453, p. 4.